

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-776111

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3057 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre : 16673
 Nom & Prénom : RAGGUI MOHAMED
 Date de naissance : 04/06/58
 Adresse : HABITUELLE
 Tél. : 06 99 83 26 63 Total des frais engagés : 1585,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 17-06-2003
 Nom et prénom du malade : BENABBOU NEYEM
 Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Diabète - type 2
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : TANGER

Le : 17/06/23

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie

N° W21-776111

Remplissez ce volet, découpez le et conservez-le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 3057
 Nom de l'adhérent(e) : NEYEM
 Total des frais engagés : 1585,20
 Date de dépôt :

Dr. Sanae Nasri

Lauréate des Facultés de Médecine
de Rabat et Montpellier
Ancien Médecin interne à l'hôpital
Eugène André à Lyon en France

Diabétologie, Diététique Médicale et Nutrition
Echographie, Médecine Générale



الدكتورة سناه ناصري

خريجة كلية الطب بالرباط و مونبليي
طبيبة داخلية سابقة بمستشفى
أوجين أندرى بليون بفرنسا

داء السكري ، الحمية الطبية ، التغذية
إيكوغرافيا ، الطب العام

Tanger le : 17/06/2023

Mme BENABBOU Meryem

GALVUS MET 50 MG/1000 MG COMPRIMÉ PELLICULÉ BOÎTE DE 60

1 Comprimé le matin 1 Comprimé le soir après le repas
pendant 3 mois

3 x 390,00

DIAMICRON 60 MG COMPRIMÉ SÉCABLE LM BOÎTE DE 15

1 Comprimé le matin avant le repas pendant 3 mois

44,70

REXIVA VITAMINE D3 200 000 UI/ML

1 Ampoule 1 fois tous les 2 mois après un repas gras repas
pendant 3 mois

78,70

2090

2 x

Dr. Sanae NASRI
Diabétologie, Diététique Médicale
et Nutrition Echographie
Médecine Générale
Angle Av Prince Héritier et Ibn Haytem
Rés Mahmoudia 1 Bureau 6 - Tanger
Tél: 0539 34 20 26 - 0654 64 53 60
INPE: 161170777

دكتورة سناه ناصري
العنوان: زاوية شارع ولی العهد و ابن الهيثم، إقامة المحمودية 1، عبادة 6 طنجة
الهاتف: 0539 34 20 26 - 0654 64 53 60
الfax: 0539 34 20 26
البريد الإلكتروني: sanaekasm@yahoo.fr

زاوية شارع ولی العهد و ابن الهيثم، إقامة المحمودية 1، عبادة 6 طنجة

Angle Av. Prince Héritier et Ibn Haytem, Res Mahmoudia 1 bureau N°6 Tanger

+212 (0) 654 64 53 60

+212 (0) 539 34 20 26

sanaekasm@yahoo.fr